

DANS CE CADRE

Académie : \_\_\_\_\_ Session : \_\_\_\_\_  
Examen ou concours : \_\_\_\_\_ Série\* : \_\_\_\_\_  
Spécialité/option : \_\_\_\_\_ Repère de l'épreuve : \_\_\_\_\_  
Épreuve/sous-épreuve : \_\_\_\_\_  
NOM : \_\_\_\_\_  
(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)  
Prénoms : \_\_\_\_\_ n° du candidat   
Né(e) le : \_\_\_\_\_ (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste appel)

NE RIEN ECRIRE

Examen : \_\_\_\_\_ Série\* : \_\_\_\_\_  
Spécialité/option : \_\_\_\_\_  
Repère de l'épreuve : \_\_\_\_\_  
Épreuve/sous-épreuve : \_\_\_\_\_

Note :

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen)

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

**B.E.P. MÉTIERS DU SECRÉTARIAT**  
**B.E.P. MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ**  
**EP3 – Épreuve économique et juridique**

PARTIE ECONOMIQUE	
Partie 1 : la consommation	5 points
Partie 2 : la fixation des prix	15 points
Sous total :	/20 points
PARTIE JURIDIQUE	
Partie 1 : le président de la République	9 points
Partie 2 : la responsabilité civile	11 points
Sous total :	/20 points
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>/40 points</b>

L'ensemble des documents composant le sujet (9 pages + la page de présentation) est à rendre agrafé.

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

## Partie Économique

### 1<sup>ère</sup> partie : La consommation

À l'aide de vos connaissances et de l'annexe 1, répondez aux questions suivantes :

1. Entre 1996 et 2006, quelle est la dépense des ménages qui a proportionnellement subi la plus forte augmentation ? A quoi pouvez-vous l'attribuer ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. La part consacrée par les ménages à la santé correspond-elle au coût réel des dépenses de santé ? Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BEP MÉTIERS DU SECRÉTARIAT – MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ		SUJET
Épreuve EP3 : ÉPREUVE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2008
Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 1 sur 9

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

**2ème partie : La fixation des prix**

À l'aide de vos connaissances et de l'annexe 2, répondez aux questions suivantes :

1. Citez deux contraintes que subit l'entreprise pour fixer le prix de vente d'un produit.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2. Retrouvez dans l'annexe 2 trois explications à la hausse du prix des produits agricoles.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3. Expliquez l'affirmation de Monsieur ROELANDS : "À présent, l'impact va se faire sentir sur les produits dérivés."

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

BEP MÉTIERS DU SECRÉTARIAT – MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ		SUJET
Épreuve EP3 : ÉPREUVE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2008
Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 2 sur 9



NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

## Partie Juridique

### 1<sup>ère</sup> partie : Le Président de la République

À l'aide de vos connaissances et de l'annexe 3, répondez aux questions suivantes :

1) Quel texte attribue ses pouvoirs au Président de la République ?

.....

2) Par quels modes de suffrage et de scrutin le Président de la République est-il élu ?

.....  
.....

3) Monsieur Edouard Balladur a été Premier Ministre de mars 1993 à mai 1995. Par qui avait-il été nommé ?

.....  
.....

4) En quoi l'évolution proposée de l'article 20 de la constitution modifierait-t-elle le rôle du gouvernement ?

.....  
.....  
.....

5) L'actuel Président de la République a été élu en 2007. En quelle année s'achèvera son mandat ?

.....

6) Quelle proposition du comité Balladur devrait permettre d'améliorer le fonctionnement de la démocratie représentative dans notre pays ?

.....  
.....  
.....  
.....

BEP MÉTIERS DU SECRÉTARIAT – MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ		SUJET
Épreuve EP3 : ÉPREUVE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2008
Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 4 sur 9

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

**2ème partie : La responsabilité civile**

À l'aide de vos connaissances et de l'annexe 4, répondez aux questions suivantes :

1) Rappelez les trois conditions nécessaires pour engager la responsabilité civile délictuelle.

.....  
.....  
.....

2) Identifiez les trois éléments qui permettent d'engager la responsabilité civile dans l'affaire citée en annexe 4.

.....  
.....  
.....

3) Pourquoi Emmanuel P. a-t-il été condamné alors qu'il n'est pas personnellement à l'origine du préjudice et qu'il n'a commis aucune faute ? Quel type de responsabilité civile doit-il assumer en l'occurrence ?

.....  
.....  
.....  
.....

4) Qu'aurait pu invoquer l'avocat d'Emmanuel P. pour essayer de l'exonérer de sa responsabilité ?

.....  
.....  
.....

5) À quoi a eu droit Ophélie F. ?

.....  
.....  
.....

6) L'affaire est-elle terminée ?

.....  
.....  
.....

BEP MÉTIERS DU SECRÉTARIAT – MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ		SUJET
Épreuve EP3 : ÉPREUVE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2008
Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 5 sur 9

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

## ANNEXE 1

### Évolution de la consommation des ménages

Postes de dépenses	Poids dans la valeur de la dépense de consommation (%)	
	1996	2006
Alimentation et boissons non alcoolisées	14,6	13,6
Boissons alcoolisées et tabac	3,3	3
Articles d'habillement et chaussures	5,6	4,6
Logement, chauffage, éclairage	23,5	25,2
Équipement du logement	6,2	5,8
Santé	3,3	3,4
Transport	15	14,5
Communications	1,9	2,8
Loisirs et culture	8,4	9,2
Education	0,6	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	5,6	6,1
Autres biens et services	12	11,1
Dépense de consommation des ménages	100	100

Source : comptes nationaux base 2000, Insee

BEP MÉTIERS DU SECRETARIAT – MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ		SUJET
Épreuve EP3 : ÉPREUVE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2008
Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 6 sur 9

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

## ANNEXE 2

### La facture sera salée pour les consommateurs.



**HAUSSE.** Après le lait, en hausse moyenne de 20 à 25 %, les produits dérivés devraient augmenter de 10 %.

Yaourt, fromage ou huile végétale : les consommateurs européens vont au-devant d'une nouvelle valse des étiquettes alimentaires, justifiée pour les industriels par la flambée persistante des prix agricoles mondiaux. Ce qui suscite une grogne croissante.

« Le prix du lait, du beurre et des pâtes a déjà augmenté en moyenne de 20 % à 25 %. À présent, l'impact va se faire sentir sur les produits dérivés, comme les yaourts, le fromage ou les céréales de petit-déjeuner, avec une hausse attendue d'ici la fin de l'année jusqu'à 10 % », explique le directeur commercial de la chaîne belge de supermarchés Colruyt, Jean-Pierre Roelands.

« Pour les huiles végétales, arachide ou tournesol, c'est encore plus prononcé. Là, on s'attend entre novembre et décembre à une progression allant jusqu'à 30 % », ajoute-t-il. En cause : l'explosion des prix des matières premières agricoles qui se poursuit dans le monde. Elle est provoquée par une envolée de la demande dans les pays émergents, de mauvaises récoltes dues aux aléas climatiques et l'essor des biocarburants qui "pompe" une partie des récoltes.

En novembre, le géant français Danone va procéder à une hausse moyenne de ses tarifs aux distributeurs de 10,48 % sur son marché national (le prix du lait ayant augmenté de 30 % en un an du fait de la hausse des tarifs des fourrages servant à nourrir le bétail). Même évolution chez le numéro deux européen du fromage, Lactalis, qui va relever tous ses prix de 15 % à 17 % début décembre.

« La matière première pèse extrêmement lourd dans le prix de revient. Dans le cas de l'emmental, le lait représente 80 % du coût de production », se justifie son président Michel Léonard.

#### «Faire son beurre»

La Fédération européenne du commerce de détail et de gros fait valoir qu'on assiste à "un rattrapage" après plusieurs décennies de prix alimentaires peu élevés.

Mais l'argument ne convainc guère les consommateurs qui soupçonnent les industriels du secteur de profiter de la hausse des matières premières pour augmenter exagérément leurs marges.

En France, le secrétaire d'État à la Consommation Luc Chatel s'en est pris aux industriels. «J'ai vu les prix du lait baisser de 25 %, mais je n'ai jamais vu le yaourt baisser de 25 % ».

*Source : La Montagne 13/10/2007.*

BEP MÉTIERS DU SECRÉTARIAT – MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ		SUJET
Épreuve EP3 : ÉPREUVE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2008
Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 7 sur 9



NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

### ANNEXE 3 Ve REPUBLIQUE

#### Institutions : vers un renforcement des pouvoirs du président

C'est notamment l'article 20 de la Constitution de 1958, crucial dans la répartition des pouvoirs, qui serait modifié pour déclarer désormais: "Le président de la République définit la politique de la Nation. Le gouvernement la met en oeuvre."



Édouard Balladur (Sipa)

Le comité présidé par l'ancien Premier ministre Édouard Balladur, qui doit rendre vers la fin octobre un rapport sur la réforme des institutions, proposerait de renforcer considérablement les pouvoirs du président de la République, écrit *Le Monde* dans son édition publiée samedi 13 octobre. C'est notamment l'article 20 de la Constitution de 1958, crucial dans la répartition des pouvoirs, qui serait selon le quotidien modifié pour déclarer désormais: "Le président de la République définit la politique de la Nation. Le gouvernement la met en oeuvre." Depuis 1958, cet article dit: "Le gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation". Le rapport Balladur n'est pas encore définitivement rédigé.

#### Le président et son "collaborateur"

Dans la pratique, hors périodes de cohabitation, les présidents qui se sont succédés sous la Ve République ont fréquemment arrêté les grandes lignes de la politique du gouvernement, avec une marge de manœuvre plus ou moins grande de ce dernier dans l'application. Le Parlement est réduit fréquemment à une chambre d'enregistrement des projets de l'Élysée et du gouvernement, avec la marge de manœuvre que lui procure le droit d'amendement. Cette lecture des institutions a trouvé un aboutissement avec Nicolas Sarkozy, qui assume désormais publiquement le fait de prendre les décisions de politique intérieure, et a réduit le Premier ministre, selon ses propres termes, à un "collaborateur". La réforme proposée par le comité Balladur viendrait donc entériner cette pratique.

#### Le Président à l'Assemblée

Conformément aux options de Nicolas Sarkozy, il proposerait aussi de limiter à deux mandats consécutifs le temps de séjour à l'Élysée, et autoriserait le président à s'adresser aux deux assemblées directement, sans possibilité de débat ou de vote après son discours. Proposition visant à encadrer les pouvoirs présidentiels, également conforme aux vœux personnels de Nicolas Sarkozy, le comité proposerait de soumettre les nominations à l'avis d'une commission parlementaire.

#### Un "défenseur des droits"

Seraient aussi consentis par le comité Balladur aux parlementaires et aux citoyens de petites possibilités nouvelles de s'exprimer: l'article 49-3 de la Constitution, qui permet actuellement de faire adopter un texte sans vote, serait aménagé et une fonction de "défenseur des droits" serait créée. Une procédure permettant aux citoyens de contester la conformité d'une loi avec la Constitution est également envisagée. Le comité Balladur avancerait aussi une proposition pour limiter le cumul des mandats électifs et suggérerait l'instillation d'une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin des élections législatives.

NOUVELOBS.COM | 16.10.2007 |

BEP MÉTIERS DU SECRÉTARIAT - MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ		SUJET
Épreuve EP3 : ÉPREUVE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2008
Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 8 sur 9

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

## ANNEXE 4

### **AFFAIRE OPHÉLIE F.**

#### **Le directeur du centre équestre condamné**

Le directeur d'un centre équestre à Saint-Laurent, dans l'agglomération de Guéret, a été condamné, hier, par le tribunal correctionnel de Guéret à 1 an d'emprisonnement avec sursis pour blessures involontaires avec une interruption temporaire de travail supérieure à trois mois.

#### **Rendue aveugle par un coup de sabot**

Les faits pour lesquels Emmanuel P., 48 ans, a été condamné remontent au 12 juin 2003.

Ce jour-là, Ophélie F., une jeune passionnée d'équitation, qui vient régulièrement s'occuper des chevaux au centre équestre d'Emmanuel P., reçoit un violent coup de sabot dans le visage en sortant un animal d'un van.

Le coup est tel qu'il fait éclater les globes oculaires de la jeune femme qui, depuis, a totalement perdu la vue.

Dans cette affaire, Emmanuel P. était également poursuivi pour exécution d'un travail dissimulé, le statut de la jeune femme, bénévole ou salariée au noir, ayant prêté à confusion. Sur ce point, le tribunal a prononcé la relaxe.

Sur l'autre volet de l'affaire, les blessures involontaires, Emmanuel P. n'a pas été seulement condamné à de la prison avec sursis : le tribunal a aussi attribué à Ophélie F. une somme de 10 000 € de dommages-intérêts à titre provisoire et ordonné une expertise médicale pour préciser la gravité de son préjudice.

*Source : La Montagne du 12/10/2007*

BEP MÉTIERS DU SECRÉTARIAT - MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ		SUJET
Épreuve EP3 : ÉPREUVE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2008
Durée : 1 h 30	Coefficient : 2	Page 9 sur 9